

# Santé mentale : "Il s'agit de passer à l'après-communication"

Publié le : 23.02.2026 Par : Propos recueillis par Marie Nahmias Lecture : 5 min.



Laurence Potte-Bonneville est déléguée générale de la fédération Santé mentale France, membre du collectif Santé mentale, grande cause nationale.

*Crédit photo DR*

[INTERVIEW] Alors que la grande cause nationale est consacrée à la santé mentale pour la deuxième année consécutive, le poste de délégué ministériel dédié à ces enjeux reste vacant depuis près d'un mois. Le collectif Santé mentale, grande cause nationale, qui a œuvré à l'obtention de ce label, demande au gouvernement un changement de méthode et des objectifs clairs.

Fin janvier, Frank Bellivier, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, a démissionné de ses fonctions. Un poste qui depuis est resté vacant. Parallèlement, le comité interministériel promis par le gouvernement depuis un an n'a pas encore pris forme. Si le Premier ministre a assuré, lors d'une séance de questions au gouvernement, que ce comité serait prochainement réuni et qu'un délégué interministériel allait être nommé, le collectif Santé mentale, grande cause nationale exprime ses inquiétudes.

Laurence Potte-Bonneville, déléguée générale de la fédération Santé mentale France, membre du collectif, détaille les attentes des différents acteurs.

## ASH : Que symbolise la démission de Frank Bellivier ?

**Laurence Potte-Bonneville :** Ce n'est pas un symbole en tant que tel. Nous ne cherchons pas à interpréter cette démission. Frank Bellivier avait d'ailleurs annoncé que l'aventure de la délégation ministérielle n'aurait qu'un temps dans sa trajectoire personnelle.

La vacance du poste à l'issue de cette démission est en revanche un sujet de préoccupation, alors que la grande cause nationale a été renouvelée en 2026. Nous nous félicitons de ce renouvellement, mais il doit être associé à un changement de méthode et d'objectifs fixés par les pouvoirs publics.

## Quel bilan dressez-vous de l'année 2025 ?

Notre constat est plutôt positif quant à la mise à l'agenda de la santé mentale dans la société. Nous observons une libération de la parole qui, en tant que telle, a du sens, de l'intérêt et de l'importance. Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'une deuxième année de grande cause nationale placée uniquement sous le signe de la communication. Il s'agit désormais de passer à l'après-communication, à l'après-sensibilisation.

### >>> Sur le même thème : Caroline de Charette, la psy qui épaula les ex-détenus

A ce titre, la vacance de poste de délégué ministériel est problématique. Le Premier ministre a récemment déclaré que cette vacance n'était pas amenée à durer et que se tiendrait prochainement un comité interministériel. Nous voulons que ces annonces gouvernementales aillent plus loin et soient plus précises.

## En quoi ce comité est-il important pour vous ?

C'est tout d'abord une promesse. Nous sommes ensuite absolument convaincus de la pertinence d'une approche interministérielle sur les questions de psychiatrie et de santé mentale. Lorsqu'on aborde ce sujet, on pense tout de suite au parcours de soins et à la qualité de ces soins, ainsi qu'aux conditions dans lesquelles les personnes sont prises en charge et celles dans lesquelles les professionnels de santé interviennent.

Mais la santé mentale dépasse largement le strict cadre du ministère de la Santé et doit être traitée en tenant compte de l'ensemble des enjeux d'éducation, d'intégration par le travail, de logement, de justice, de budget et des problématiques spécifiques à la jeunesse. Il s'agit d'un sujet transverse.

Parler de santé mentale, c'est parler de prévention, de déstigmatisation, d'insertion ou de réinsertion sociale. Il est temps que les différents ministères se remettent autour de la table, comme cela a été le cas à l'époque de Frank Bellivier, et échantent autour de leur feuille de route respective.

### >>> Pour compléter : Santé mentale et handicap : les 4 préconisations clés de la commission d'enquête

Ce comité interministériel est un peu une Arlésienne. Il a été annoncé et reporté à deux ou trois reprises en 2025. Notre collectif a été reçu par Matignon mi-janvier, il nous a alors été réaffirmé qu'un comité se tiendrait mi-février. Nous y sommes et toujours rien.

## Qu'attendez-vous du gouvernement cette année ?

Nous n'avons pas un seul et unique modèle de gouvernance à mettre en évidence. Pour autant, il y a des incontournables. Il s'agit d'instituer un pilotage national fort et au plus haut niveau. Le portage doit se faire au niveau de la présidence de la République, pas en dessous. Il doit être incarné et s'inscrire dans la durée.

Nous appelons à ce que soient élaborés un agenda et des politiques biannuelles. Je le redis, nous attendons une approche interministérielle, sans préjuger de la forme de cette approche. Nous souhaitons également un pilotage associant l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire les professionnels, les différents partenaires et surtout les personnes concernées.

Il est important d'instaurer une logique de redevabilité. Une politique ambitieuse sait rendre des comptes et proposer de manière régulière des points d'étape. Y compris auprès des personnes concernées.

Le pilotage doit par ailleurs être structuré à l'échelle des territoires. Les impulsions ne doivent pas être uniquement descendantes. Il existe une richesse d'initiatives sur le terrain. C'est un point important, notamment en raison des inégalités sociales et de santé sur les territoires. Enfin, le social et médico-social ne doivent pas non plus être oubliés.

**>>> A lire aussi: "Les travaux du HCTS n'ont eu aucun effet" : l'Anas suspend sa participation**

## **Portez-vous des mesures concrètes ?**

Nous sommes en train de construire un plaidoyer commun que nous devrions présenter au début du printemps. Notre objectif est de mettre à l'agenda des propositions prioritaires pouvant se déployer rapidement. Le collectif regroupe 23 acteurs qui représentent près de 3 400 organisations du champ de la santé mentale.

Nous sommes toutes et tous riches de plaidoyers avec des regards différents et complémentaires. Certaines organisations mettent l'accent sur la jeunesse, d'autres sur l'organisation des soins, d'autres encore sur la recherche ou le pouvoir d'agir.

Ces plaidoyers sont connus. Les propositions existent et sont déjà sur la table. Maintenant, il faut y aller, les budgéter et s'assurer qu'il ne s'agisse pas des mesures d'une saison.

**>>> Sur le même sujet : Santé mentale : inquiétude autour du non-respect des droits des mineurs hospitalisés**

---

undefined